



Coordination Internationale entre Psychothérapeutes Psychanalystes
et membres associés s'occupant de personnes Autistes

Communiqué de la CIPPA de janvier 2023 **2023, une année décisive pour l'autisme et la pédopsychiatrie**

La CIPPA souhaite à toutes les personnes autistes et à leurs familles ainsi qu'à tous les professionnels une bonne année 2023 en dépit de la crise profonde que traverse notre système santé.

L'activité de la CIPPA s'est bien sûr poursuivie tout au long de l'année 2022. Les formations, notamment celles qui sont organisées au sein d'un partenariat avec le COPES, ont pris une nouvelle ampleur. Nos trois journées scientifiques dont celle consacrée à l'inauguration d'un Prix « Geneviève Haag » ont connu un grand succès.

La disparition de Geneviève Haag, cofondatrice avec Dominique Amy, de la CIPPA peu après cette journée a profondément marqué les membres de l'association et au-delà de ceux-ci tous les professionnels travaillant dans le champ de la petite enfance et dans celui des troubles autistiques. (Cf Appel de la CIPPA du 26 septembre 2022)

La CIPPA a par ailleurs porté sa vision et ses valeurs en matière d'autisme et de psychiatrie durant les campagnes présidentielle et législative, avec malheureusement un fort sentiment de déception ...

L'attractivité des professions dans le champ de la santé mentale reste en effet extrêmement critique et constitue un problème de santé publique majeur.

L'année 2023 devra impérativement être celle de l'action des pouvoirs publics afin que la santé et en particulier la santé mentale puissent sortir de l'impasse actuelle dans laquelle elles se trouvent.

La stratégie autisme 2023-2027 qui doit être présentée au printemps devra renforcer le dépistage précoce et garantir enfin une prise en charge plurielle et éthique pour permettre à ces personnes, des citoyens comme les autres de vivre dignement. (Cf note de position d'avril 2022)

Le Conseil de la refondation nationale et les nouvelles assises de la pédiatrie et de la santé mentale annoncés pour la fin du printemps 2023 devront permettre de poser les bases d'un nouveau système de santé plus juste et plus efficace

Dans cette dynamique, la CIPPA demeure pleinement associée à l'Institut Contemporain de l'Enfance qui vise à rappeler sans relâche l'importance de la santé mentale des bébés, des enfants et des adolescents et à promouvoir une vision plurielle du soin et du prendre-soin, et être ainsi une force de proposition humaniste, ambitieuse et pragmatique.

Bernard Golse - Président de la CIPPA

David Meyer - Conseiller chargé des relations institutionnelles de la CIPPA

Armelle Barral - Secrétaire Générale de la CIPPA

www.cippautisme.com

Président : Bernard Golse - Membres fondatrices : Marie-Dominique Amy et Geneviève Haag

Vice-présidente : Géraldine Cerf de Dudzele - Secrétaire générale : Armelle Barral - Trésorière : Émilie Charles

Vice-Présidentes d'honneur : Claudia Mascarenhas Fernandes (Brésil) - Susanna Messeca (Italie) - Maria Rhode (GB)

Siège social : Maison des Associations - 22 rue de la Saïda - 75015 Paris

E-mail : contact@cippautisme.com